

**Résultat définitif suite à l'appel à la candidature en interne du poste « Chef du
Département des Systèmes d'Information » publié le 04/10/2018**

Vu le Décret n°2-11-681 régissant les procédures de nominations aux postes de responsabilité.

Vu la circulaire du chef de Gouvernement n° 7/2013 du 29 Avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics.

Vu la décision conjointe n°12 du 01 décembre 2014 relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité.

Vu le statut du personnel des entreprises de production, de transport et distribution d'eau et d'électricité au Maroc.

Vu l'appel à la candidature en interne pour occuper le poste de Chef du Département des Systèmes d'Information.

Et suite aux délibérations de la commission chargée de la sélection des dossiers répondants aux conditions et exigences de la candidature et de passer les entretiens avec les candidats sélectionnés.

Le résultat de l'appel à la candidature pour le poste de Chef du Département des Systèmes d'Information se présente comme suit:

Intitulé du poste	Le candidat retenu
Chef du Département des Systèmes d'Information	Monsieur Lhou OUAHLI

Le président de la Commission
Soumaya BOUGHALEB

